Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Région De Casablanca-Settat
Province De Sidi Bennour
Cercle De Beni Hlal El Aounate
Caidat Metrane
Commune Ouled Boussaken

Avis d'achat sur bons de commande n°4/2026

Le président de la commune Ouled Boussaken procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: Adduction d'eau aux douars Laalianate Lbajjaj et Mesnawa à la commune territoriale Ouled Boussaken province Sidi Bennour.
Consistance de la prestation:

Prix N°	DÉSIGNATION	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	QTÉ	Garanties exigées
1	**Fourniture et pose de conduite en PEHD ∅ 63 mm PN16**	**Fourniture et pose de conduite en PEHD ∅ 63 mm PN16 y compris tranchée avec lit de sable et remblai avec des terres extraites des fouilles après tamisage, joint ∅ 63, coupes, chutes, raccords en PEHD, réducteurs, grillage avertisseur de couleur bleue, 2 regards de visite avec couvercles adaptés abritant de 0.50*0.05*0.40 équipés de vannes d'arrêt ; essais de pression de toutes sections et toutes sujétions de fourniture et de pose et de raccord. Le raccordement entre les éléments de la conduite en question doit être réalisé par des joints de première qualité, les pièces spéciales (coudes, Tés, vannes, …) doivent être montées à brides.**	ML	225	1er choix
2	**création d'une borne fontaine au douar Mesnawa**	**création d'une borne fontaine au douar Mesnawa en béton arme de dimension 2.00m*1.50m*0.40m avec deux robinets.**	F	1	

Lieu d'exécution: La commune Ouled Boussaken
Délai d'exécution ou date de la prestation: 1 mois après la notification de l'ordre de service de commencement des travaux.
Date et heure limites de réception des devis des concurrents: 23/11/2026 à 11h 00mn
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les devis doivent comporter les désignations et les caractéristiques techniques.

Signé /

ELGHALI TOUNSI

Président de la commune